

Frédérique Thomazeau

BULLETIN D'INSCRIPTION EQUINOXE.EQUILIBRE

DATES	Du :	Au :
NOM / PRÉNOM		
ADRESSE		
N° MOBILE		
@		

Avec le bulletin d'inscription, les 2 pages impérativement imprimées, daté et signé, merci de joindre les règlements par chèques à l'ordre de Frédérique Thomazeau comme suit :

RÈGLEMENTS

STAGE

- Un chèque d'acompte de 120€** encaissé à réception.
- Un chèque de 100€ correspondant au solde encaissé à la fin du stage.

ou

- 2 chèques de 50€ si paiement en 2 fois.

Le solde peut être réglé à l'arrivée du stage en espèces, je vous restituerai votre chèque de solde ci-joint.

Les inscriptions sont validées dans l'ordre de réception par voix postale **UNIQUEMENT** du bulletin complété dans sa totalité avec **TOUS** les règlements.

Le prix indiqué ne comprend pas le transport, l'hébergement et la restauration.

HEBERGEMENT GÎTE

- un chèque d'acompte d'un montant* de 50€** à l'ordre de Frédérique Thomazeau.

ACOMPTE STAGE: _____ € CHÉQUE N° : _____
ACOMPTE HEBERGEMENT: _____ € CHEQUE N° : _____

**Possibilité de virement, Me contacter.

En signant ce bulletin d'inscription, vous attestez avoir pris connaissance des conditions générales situées en page 2 et les accepter.

DATE :

SIGNATURE :

Bulletin et chèques d'inscription à l'ordre de Frédérique Thomazeau, à l'adresse suivante:
Frédérique Thomazeau
Le Patio, 30 rue Jean Jaurès – 56400 Auray

CONDITIONS GÉNÉRALES :

Le bulletin d'inscription correspond à une pré-inscription.

C'est la réception et l'encaissement de votre paiement (acompte ou paiement intégral) qui valide l'inscription.

Les Inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée par voie postale UNIQUEMENT et COMPLÈTE : bulletin daté et signé avec TOUS les paiements.

Hébergement : Solde 14 jours avant la date du séjour.

Conditions d'annulation:

En cas d'annulation de votre part, vous serez remboursé comme suit :

A plus de 30 jours du stage : 100 % du montant du stage.

Hébergement : 100%.

Si l'annulation intervient entre 29 jours et 14 jours avant le stage :

Acompte non remboursé. Restitution du solde.

Hébergement : Acompte non remboursé.

Si l'annulation intervient dans les 14 jours qui précèdent le stage :

Stage : 0%.

Hébergement : 0%.

En cas d'annulation de ma part, je vous rembourse comme suit : 100% du montant.

Les frais liés au déplacement, au logement, à la restauration générés par votre inscription ne peuvent être remboursés en cas d'annulation de celle-ci.

En signant l'inscription, vous attestez avoir pris connaissance des conditions générales et les accepter.

DATE :

SIGNATURE :

Bulletin et chèques d'inscription à l'ordre de Frédérique Thomazeau, à l'adresse suivante:

Frédérique Thomazeau

Le Patio, 30 rue Jean Jaurès – 56400 Auray